

RÉGÉNÉRATION DES RIVES

Le projet de régénération des rives amorcé au printemps 2007 se poursuit sous une autre formule cette année. Nous voulons rejoindre plus de personnes et mieux répondre aux demandes des riverains aux prises avec des problèmes d'érosion, de déstabilisation de la rive, d'absence de végétaux.

L'Association coordonnera son action avec la Municipalité, en participant à l'organisation de la Journée de l'Environnement qui se tiendra **samedi le 7 juin 2008**. Nous ferons appel à des experts conseils en environnement afin de vous présenter concrètement des solutions à ces différents problèmes.

Voici un aperçu de cette journée:

- Atelier de compostage
- Temps d'échanges avec plusieurs personnes ressources en environnement.
- Une présentation sur différentes solutions à des problèmes d'érosion soumis par des riverains
- Possibilité de prendre le lunch sur place, en commandant à l'avance une assiette bien garnie de produits locaux

Le programme détaillé sera publicisé sous peu par la Municipalité. Surveillez aussi notre site internet pour plus d'information.

Pensez à un plan d'aménagement pour juin prochain. Nous offrons aux membres des plantes herbacées et des arbustes à bon prix. Votre commande sera acheminée à un grossiste par l'intermédiaire de la Municipalité ce qui explique le prix avantageux.

Vous trouverez ci-joint la liste des végétaux indigènes disponibles.

Utilisez le coupon pour nous faire parvenir votre commande avant le 15 mai à **APLG, C.P. 354, Duhamel, Qc. J0V 1G0** accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la Municipalité de Duhamel.

Les plants seront distribués à la Journée de l'Environnement, le 7 juin, de 9 h à 15 h, sur le terrain de la mairie. Vous venez les chercher et vous les planter selon votre propre plan d'aménagement.

ÉLECTION PARTIELLE À DUHAMEL

Suite à la démission de trois conseillers, Gaétan Bruneau, Denis Houle et Sylvie Tremblay, il y aura une élection partielle à Duhamel au mois de mai.

La période des mises en candidature se termine le 2 mai, mais déjà cinq candidats sont en lice. On peut voter par anticipation à la mairie, le dimanche 18 mai, de 12 h à 20 h, et la journée de vote sera le dimanche 25 mai, de 10 h à 20 h,.

Nous vous prions de vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale. Pour exercer votre droit de vote, vous devez avoir déjà rempli une demande d'inscription. Si vous n'êtes pas certain, communiquez avec la Municipalité au 819-428-7100, poste 21.

L'APLG vous invite à supporter les trois candidats de l'équipe Chartrand afin d'assurer la continuité dans son mode de gestion participative et dans son orientation environnementaliste et écotouristique.

Au poste n° 2: **Gilles Payer**

Au poste n° 3: **David Pharand**

Au poste n° 5: **Daniel Berthiaume**

(coupes forestières, suite)

- L'entente couvre toute la période du plan quinquennal 2008-2013
- Les exploitants s'engagent à soumettre toute modification à une nouvelle consultation et à fournir à l'APLG une copie de leur planification annuelle, un mois l'avance
- Il n'y aura aucune coupe forestière autour du lac Gagnon en 2008

CHASSE AU CHEVREUIL

Le 17 avril, à Duhamel, lors d'une rencontre qui regroupait plus d'une centaine de chasseurs, un biologiste du MRNF a présenté les nouvelles mesures pour rééquilibrer le cheptel de chevreuils dans la zone 10.

En 2006, on comptait plus de 90 000 bêtes, nombre trop élevé pour l'habitat et la nourriture disponibles. Suite à l'augmentation des permis attribués et plusieurs autres facteurs, tels l'hiver rigoureux, les prédateurs en grand nombre, les pertes dûs aux accidents de la route, le cheptel est passé à moins de 56 000 chevreuils.

Il y aura pour 2008 et 2009 une baisse importante d'émissions de permis, afin de rétablir l'équilibre à près de 70 000 chevreuils.

On a invité l'ACPTA et l'Association des chasseurs de Duhamel à déposer leurs résolutions et observations.

Nous sommes heureux d'annoncer que Marc Dufour s'est joint au conseil d'administration de l'APLG. Marc nous a déjà fait bénéficier de ses connaissances du territoire et de son intérêt pour la protection de l'environnement.

LE REMOUS
du
LAC GAGNON

Avril
2008



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2007-2008

Nicole Tousignant, Présidente
André Brossard, Vice-Président
Marie Bodard, Sec.-Trés.

Bernard Bélanger
Marc Dufour
Roger Ippersiel
Réjean Toutant

Bénévoles:
Gérard Bodard
Claude Toutant
Patricia Steele
Anne Wells

contact: info@aplq.ca

Membership

Cette édition du Remous est envoyée à tous les propriétaires au lac Gagnon. Si vous avez, avec ce Remous, un formulaire d'adhésion, c'est que nous n'avons pas encore reçu votre cotisation de 2008. Celle-ci est toujours fixée à 15 \$ par année.

Faites nous parvenir votre cotisation le plus tôt possible. Si vous désirez des arbres ou des arbustes, n'oubliez pas qu'il faut d'abord être membre.

Nous avons déjà reçu les cotisations de plus de 300 membres. Nous vous remercions de votre appui soutenu et espérons pouvoir compter sur la plus grande participation possible. C'est ce qui nous permet de mieux vous représenter de façon efficace et de conserver notre beau lac en santé pour nos enfants et petits enfants.

EN V'LA DES ARBRES!

Plus de 2 000 pousses d'arbres seront à votre disposition, gratuitement.

Le Ministère de l'Environnement met gratuitement à la disposition des associations de lacs des jeunes pousses d'arbres, afin de promouvoir la régénération des rives et le reboisement en bordure des plans d'eau.

Les arbres devraient nous parvenir en mai. La distribution se ferait le week-end suivant la réception. Nous vous offrons la possibilité de réserver vos arbres, par internet, à info@aplq.ca ou par téléphone à 819-428-7441 (Nicole Tousignant). Nous afficherons régulièrement sur le site web où nous en sommes et les espèces épuisées.

Voici la liste des arbres disponibles:

Pour les rives:

Érable rouge (plaine): 20 m, sol varié de préférence humide, croissance rapide, rouge foncé à l'automne, bon pour ombrager les rivages.

Frêne rouge de Pennsylvanie: 18 m, sol humide et mal drainé, sur les rivages, marais et marécages, plein soleil.

Épinette blanche: 25 m, sol varié, rives et sites en pente, tolère l'ombre, cônes cylindriques.

Mélèze laricin: 20 m, sol humide, marécageux, sablonneux, pauvre, très acide et saturé d'eau, plein soleil, croissance rapide, précieux pour sa force et sa durée. Tout jaune à l'automne et perd ses aiguilles.

Thuja occidentale (cèdre blanc): 15 à 20 m, lieux humides ou très secs, souvent calcaires, soleil ou mi-ombre, aide au maintien du pH de l'eau, à protéger des chevreuils.

Peuplier hybride: 25 m, sol humide, sur les rives des cours d'eau, intolérant à l'ombre, porte des chatons avant l'apparition des feuilles.

Bouleau jaune (merisier): 20 m, sol humide à bien drainé, croissance rapide, utile pour ombrager les rivages, plein soleil à mi-ombre, emblème du Québec, longtemps échappé à la coupe forestière, car il ne flotte pas.

Épinette noire: 15 m, sol humide et mal drainé, tourbières, bord des marécages, soleil et mi-ombre, essence dominante de la forêt boréale.

Pin blanc: 25-30 m, sol sec et sablonneux ou bien drainé, parfois sur sites humides, préfère le soleil et flancs rocheux, plusieurs grandes pinèdes dans notre région.

Érable à sucre: plus de 25 m, sol riche, moyennement drainé, versants des montagnes et collines, coteaux sablonneux et rocheux, très tolérant à l'ombre, bonne longévité.

Autres essences disponibles:

Bouleau blanc à papier: plus de 20 m, sol très varié, sur sites secs, pauvres, plein soleil, besoin de lumière, cohabite avec des arbres moins hauts, essence nordique.

Chêne rouge: 25 m, sol sec et rocailleux, acide, soleil et mi-ombre, longévité, tronc long, branches fortes, les feuilles acidifient le sol, glands trapus.

Chêne à gros fruits: 15 m, basses terres, sol humide et riche, souvent argileux, plein soleil, glands de 2 à 3 cm.

Épinette rouge: 25 m, sol bien drainé et frais, tolère l'ombre.

Sapin baumier: 20 m, sol varié mais sites moyennement drainés, plein soleil, s'associe bien avec d'autres essences.

COUPES FORESTIÈRES

L'APLG a obtenu que les exploitants réduisent les coupes forestières prévues sur les terres publiques autour du lac Gagnon. Voici les faits saillants de l'entente:

- Tous les secteurs près des rives du lac où on projetait des coupes sont retirés de la planification quinquennale. Les secteurs en question incluent l'embouchure du ruisseau Ernest, la zone à l'arrière des chalets situés sur les chemins du Renard, du Loup et de l'Ours, le flanc de la montagne à l'extrémité nord du lac, certaines zones le long du *ch. du lac Gagnon est*, particulièrement près des *ch. du Cap et Belvédère*, et les alentours de la côte à l'entrée de la Réserve (voir les cartes sur notre site Web)
- Il n'y aura pas de nouveaux chemins forestiers sur les flancs du lac Gagnon
- Le ruisseau provenant du lac Bourgeois sera protégé par le retrait d'une bande de 20 m.
- Aucune machinerie, abatteuse ou débusqueuse ne s'approchera à moins de 10 m. des sentiers Nation et Bourgeoise
- Les abords de la route dans la partie abrupte du *ch. du lac Gagnon est* seront protégés intégralement. À cet endroit quatre petits chemins de 100 à 400 m. de long et pas plus de 20 m de large seront utilisés pour protéger le *ch. du lac Gagnon est*
- M.C.Forêt s'engage à reboiser les abords du chemin forestier construit du côté ouest du lac en 2006. On utilisera des feuillus tolérants (bouleau jaune, érable, chêne, frêne) et du pin blanc. Les travaux doivent être faits avant le 1^{er} août 2008
- Les travaux de récolte près du lac Gagnon se feront après la fête du travail

(Suite...)